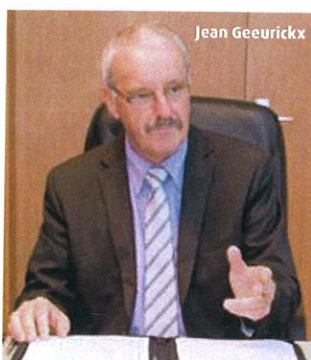


Fédération Wallonne des Entrepreneurs de Pompes Funèbres :

Conseils aux professionnels et aux clients

Au-delà de son rôle de soutien aux différentes fédérations du secteur en Wallonie (Hainaut, Liège, Verviers et Namur-Luxembourg-Brabant wallon), la Fédération Wallonne des Entrepreneurs de Pompes Funèbres est aussi présente pour conseiller les proches des défunts.



Jean Geurickx

La Fédération Wallonne des Entrepreneurs de Pompes Funèbres est une ASBL gérée par des professionnels du secteur funéraire. « Il faut faire partie du métier pour pouvoir en parler ! », dit Jean Geurickx, Président de la Fédération Wallonne.

« Notre rôle est d'abord de représenter la profession au niveau régional », explique-t-il. C'est notamment le cas sur le plan politique, où l'importance de la Fédération Wallonne prend de l'ampleur suite à la régionalisation

des réglementations et décrets relatifs au monde funéraire.

« Nous sommes donc directement en contact avec les autorités ». D'un autre côté, la Fédération est aussi là pour défendre les entrepreneurs indépendants, par exemple en cas de litige avec une administration, etc. Grâce à une cotisation d'une centaine d'euros, les affiliés peuvent recevoir une aide appropriée et être tenus au courant de toutes les évolutions du secteur.

Aide aux familles du défunt

Le troisième rôle principal de la Fédération est d'être le médiateur lors de conflits entre les familles du défunt et les pompes funèbres. « Grâce à cette médiation, nous trouvons généralement une solution »,

indique Jean Geurickx.

Il poursuit en conseillant les familles : « personne ne peut vous imposer un entrepreneur de pompes funèbres ; ni un hôpital, ni une institution, pas même le Parquet. Vous êtes totalement libres de votre choix ». Enfin, ceci est valable pour tout le monde, « avant de souscrire une assurance décès, votre entreprise de pompes funèbres reste le contact idéal pour évaluer le coût des funérailles à assurer ». ■

De nombreuses autres informations utiles sont présentes sur le site de la Fédération : www.funeraillies.be (liste des entrepreneurs agréés, actualité, réglementations,...). N'hésitez pas à poser vos questions par mail : info@funeraillies.be.

- ADAM
- BERRESSE
- BORGNO
- BROUETTE-MAIRESSE
- CAILLEAUX
- CATHERINE
- CHAPELLE
- COLSON
- CORDIER
- COTON-HANOT
- COUCKHUYT
- DE JONCKERE-VANDEVENNE
- DEKIMPE
- DELFANNE
- DELHOMME
- DELVAL
- DENUIT
- DEPRE & STRUYVEN
- DERAMAIX
- DESABLENS
- DESCHAMPS
- DETAEYE
- DONATI
- DONATO
- DRUELLE
- DUVINAGE
- ERQUELINNES FUNERAILLES
- EVARISTE
- FUNERAL CONCEPT
- FUNERARIUM 2000
- GENERALES OBSEQUES BINCHE ET THUIN
- GOBERT
- HENDRICK
- HEREMANS-SCHOTSMANS

Respecter vos dernières volontés, c'est notre métier.

VOUS souhaitez régler vos funérailles à l'avance, les compagnies d'assurances peuvent vous établir un devis approximatif mais seuls notre savoir-faire et notre expérience vous assurent de la prise en charge de vos volontés.

Passez toujours par une entreprise de pompes funèbres, membre de la Fédération des Entrepreneurs de Pompes Funèbres du Hainaut, afin d'obtenir un devis précis respectant vos dernières volontés et votre budget.

Plus d'informations : www.pfhainaut.be

- Quelles que soient les circonstances, aucune personne ni aucune institution ne peut vous imposer un entrepreneur de pompes funèbres.
- Choisissez librement et faites confiance à une entreprise membre de la Fédération des E.P.F. du Hainaut

- HONORE-DESCAMPS
- HUSNIAUX
- JONCKERS
- LADAVIET F.
- LADAVIET P.
- LAMBERT
- LARDINOIS
- LECLERCQ-DELIENER
- LELERCQ J.
- LESCART
- LUCAS
- LUMEN
- MARLIERE
- MATHON
- MAUCQ
- MICHAUX
- MIROIR
- MORAUX
- PEEREBOOM
- PICRON
- PONCELET
- POSTIAU
- QUENNERY
- ROMAIN
- ROTSAERT
- SAINT-PIERRE
- SFERRAZZA
- SOS-DECES
- STILITE
- TREMBLEZ
- VANDERMEST
- VAN HOVE
- VERBINNEN
- WEIHSE